

VERSION LATINE 3
TACITE, *Annales* (*Annales*), XV, 63-64
Le suicide de Sénèque et de son épouse Pauline

Proposition de traduction

[63] (1) Après avoir formulé ces raisonnements et d'autres semblables / similaires / analogues / du même ordre, comme s'il s'adressait à tout le monde, il étreint / embrasse son épouse et, quelque peu attendri malgré sa force d'âme / sa bravoure / son intrépidité présente / du moment, il la prie, il la supplie de modérer sa douleur et de ne pas l'entretenir / la subir éternellement, mais (plutôt), dans la contemplation d'une vie menée en accord avec la vertu / consacrée à la vertu, de supporter le regret / la perte de son mari grâce à d'honorables / de nobles consolations. Au contraire, cette noble dame assure qu'elle a résolu de mourir elle aussi et elle exige une main pour la frapper. (2) Alors, ne voulant pas s'opposer à sa gloire, mais aussi par amour, afin de ne pas abandonner aux outrages celle qu'il chérissait plus que tout, Sénèque dit : « Je t'avais montré les charmes de la vie, mais, toi, tu préfères l'honneur de la mort ; je ne te refuserai pas cette fin exemplaire / je ne t'envierai pas le mérite d'un tel exemple. Qu'il y ait une égale constance en nous deux face à / dans ce trépas si courageux, mais plus d'éclat dans ta fin à toi. » Après quoi / Et après ces paroles, d'un même coup, ils s'ouvrent / s'entaillent les (veines des) bras avec une lame. (3) Puisque son corps de vieillard amaigri / affaibli par une nourriture frugale n'offrait à son sang qu'un lent écoulement, Sénèque se (fait) coupe(r) aussi les veines des jambes et des jarrets ; puis / et, exténué par de cruelles souffrances / tortures, afin que sa propre douleur ne brise pas la résolution de / ne décourage pas son épouse et afin que lui-même, en voyant les tourments qu'elle endurait, n'en vienne pas à manquer de fermeté / ne finisse pas par ne plus supporter cette épreuve, il lui conseille de se retirer dans une autre chambre. Puis, l'éloquence lui venant en abondance même dans ses derniers instants, il dicta, après avoir convoqué ses secrétaires, un assez / très long discours, que, comme / dans la mesure où il a été publié avec ses propres mots / textuellement / mot pour mot, je me dispense de reformuler / transposer / modifier.

[64] (1) Mais Néron, parce qu'il ne nourrissait contre Pauline aucune haine personnelle / particulière et afin que ne s'accroisse pas sa réputation de cruauté du fait de son hostilité / sa malveillance, ordonne / donne l'ordre qu'on l'empêche de mourir. À l'instigation des soldats, ses esclaves et ses affranchis lui bandent les bras, font cesser l'écoulement du sang, peut-être à son insu : (2) car, vu que la foule est prompte à des comportements assez bas / est disposée au pire, il ne manqua pas de gens pour croire que, tant qu'elle craignait l'inflexibilité de Néron, elle avait recherché la gloire d'associer sa mort à celle de son mari, puis que, comme un espoir plus doux lui était offert / s'était présenté, elle s'était laissée vaincre par les douceurs de la vie / elle avait laissé les douceurs de la vie triompher d'elle. Or elle ne survécut que quelques années après cela, faisant preuve d'une louable fidélité à la mémoire de son mari et présentant un visage et des membres blancs d'une telle pâleur que c'était là un signe évident qu'une bonne partie de son souffle vital s'était dissipé / échappé d'elle. (3) Entretemps, Sénèque, comme se prolongeait le lent acheminement de la mort, prie Statius Annaeus, qu'il estimait depuis longtemps pour sa fidèle amitié et ses talents de médecin, de sortir le poison qu'il avait prévu depuis un moment / depuis quelque temps et qui servait à donner la mort à ceux qui avaient été condamnés par un jugement public à Athènes ; et, après qu'on le lui eut apporté, il le but en vain, car ses membres étaient déjà froids et son corps s'était fermé à l'action / la force du poison. (4) Enfin, il entra dans un bain (d'eau) chaud(e), éclaboussant ceux parmi ses esclaves qui se tenaient le plus près de lui, tout en ajoutant qu'il offrait ce liquide en libation à Jupiter Libérateur. Ensuite, après avoir été transporté dans une étuve et suffoqué par sa vapeur, il est brûlé sans aucune pompe / sans la moindre cérémonie funèbre ; il en avait décidé ainsi à l'avance dans un codicille, lorsque, encore au sommet de sa richesse et de sa puissance, il s'occupait des derniers jours de sa vie.

Remarques de traduction

Ce texte posait la question essentielle de la concordance des temps, à la fois en latin et en français. Pour ce qui est du latin, on remarque que les présents sont des **présents dits historiques** (ou de narration) qui donnent lieu à une concordance au passé (voir S. § 404, N. B. 2) : *rogat oratque temperaret, ne... susciperet, sed... toleraret; ne... infringeret atque... delaberetur, suadet; ne glisceret, <iubet>; orat... promeret*. Du côté du français, tout le monde n'est pas d'accord sur la manière de traduire ce genre de phrases : pour ma part, je préfère respecter au maximum les changements de temps, qui participent à la vivacité du texte. Afin de rendre le mélange des temps moins étonnant, on pourrait préférer le passé composé au passé simple, même si ce n'est pas ce que j'ai choisi ici. Quoi qu'il en soit, s'il me semble déconseillé de faire se côtoyer un présent et un passé simple *au sein d'une même phrase*, il me paraît acceptable de passer de l'un à l'autre *d'une phrase à une autre* : nos meilleurs auteurs et autrices le font. On réussit également cet exercice d'équilibre délicat en utilisant autant que possible les formules employant des formes impersonnelles, comme un infinitif (*après avoir, afin d'avoir, pour avoir, jusqu'à avoir*, etc.), un participe ou un gérondif. Enfin, même s'il est préférable, en version, d'utiliser le subjonctif imparfait, l'emploi du subjonctif présent étant devenu si courant de nos jours, on peut se permettre de l'employer pour éviter une concordance dissonante. Dans ce texte précis, il est tout de même embêtant de tout traduire au passé, eu égard au grand nombre de passages au présent et à l'éclat de la scène ainsi dépeinte.

- [63] (1) Comme toujours, distinguez *haec* au féminin singulier et *haec* au neutre pluriel. *Complecti* est un verbe déponent. *Aduersus* ou *aduersum* (comme plus bas dans le texte) peut être une préposition suivie de l'accusatif : la *fortitudo praesens* est plutôt, pour l'instant, celle de Sénèque, puisque celle de Pauline intervient par la suite. Si on suit cette idée, le sens de « face à » n'est pas satisfaisant. Après *rogat oratque, temperaret* et *toleraret* sont ce qu'on appelle des subjonctifs paratactiques, c'est-à-dire que le subordonnant *ut* n'est pas employé (en revanche, pour la négation, on trouve bien *ne... susciperet*). En tant que verbe de parole, *adseuerare* se construit avec une proposition infinitive ; suppléez *esse* avec *destinatam* ; *sibi* est un réfléchi indirect renvoyant à *illa*, donc à Pauline, c'est-à-dire au sujet de la proposition principale, et non à *mortem*, sujet de l'infinitive. *Manum percussoris* signifie littéralement : « la main de quelqu'un qui frappe, d'un assassin » (et non « de l'assassin »).
- (2) *Aduersus* est ici le participe (apposé au sujet) pris adjectivement du verbe *aduertere*. On trouve ici un exemple de la fameuse *uarietas* tacitéenne : l'auteur passe en effet d'un participe apposé à un complément circonstanciel à l'ablatif, *amore*. *Dilectam* est un participe passé substantivé ; le pronom *sibi* renvoie directement à Sénèque, sujet de *relinqueret*. *Mauis* (contraction de *magis uis*, « tu veux davantage », d'où « tu préfères ») provient du verbe *malle* (= *magis uelle*). *Post quae* présente un relatif de liaison... dont il faut traduire la liaison ! La logique veut que *eodem* porte sur *ictu* et non sur *ferro*.
- (3) Le participe parfait passif *tenuatum* porte sur *corpus*. *Visendo* est un gérondif à l'ablatif de cause ou de temps. *Delabi* est un verbe déponent. *Nouissimus, a, um* prend régulièrement le sens d'*extremus, a, um* : « dernier ». *Suppeditare* a ici un sens intransitif (« être en abondance à la disposition », « être en quantité suffisante sous la main ») et non transitif (« fournir à suffisance, en abondance »). *Aduocatis scriptoribus* est un ablatif absolu à valeur temporelle-causale. *Pleraque* est un adjectif neutre substantivé. *Vulgus* est l'un des rares noms neutres en *-us, -i*, tout comme *pelagus* et *uirus*.

- [64] (1) *At* n'a pas toujours un sens adversatif ; il sert souvent à passer simplement à un autre personnage. Nouvel exemple de *uarietas* avec l'ablatif *nullo... odio* coordonné par *ac* à la finale *ne glisceret*. *Iubere* est l'un des verbes courants qui fonctionnent avec une proposition infinitive (alors même qu'il exprime la volonté). *Incertum an* s'est lexicalisé au sens de « peut-être » mais on peut aussi traduire plus littéralement *incertum <est> an* par « on ne sait pas si ». *Ignarae* peut se comprendre comme un génitif (« on ne sait pas s'ils ont fait cela sur les bras et le sang de celle-ci qui ne le savait pas ») ou comme un datif (« on ne sait pas s'ils ont fait cela à celle-ci qui ne le savait pas »). La tournure prépositionnelle à *son insu* évite tout problème.
- (2) *Deteriora* est un adjectif substantivé ; essayez toujours, autant que faire se peut, de trouver le mot juste pour ne pas traduire ce genre de neutre pluriel par le mot « choses ». *Sunt qui* + subjonctif, « il y a des gens qui / pour » (expression courante à connaître) ; on retrouve ici la même structure mais avec *defuere* (= *defuerunt*), de *deesse*. Le subjonctif parfait *timuerit* est un peu étonnant dans ce contexte de concordance au passé (on s'attendrait plutôt à *timeret*). *Implacabilem* sert d'attribut : « craindre Néron en tant qu'il était implacable ». De fait, le latin évite généralement de faire porter directement un adjectif sur un nom propre. Un *eam* sous-entendu, renvoyant à Pauline, est le sujet de *petiuisse* puis d'*euictam <esse>* (les deux propositions infinitives sont déclenchées par *crederent*). *Oblata* (du verbe *offerre*) *mitiore spe* est un ablatif absolu. *Cui* est un relatif de liaison (même remarque que plus haut). *In eum pallorem... ut... esset* a une nuance consécutive ; notez le genre de *pallor*, qui est masculin en latin. *Ostentui esse* a la structure d'un double datif (le sens était fourni par le dictionnaire), dont le deuxième élément manque ici : cette structure déclenche une proposition infinitive dont *multum* est le sujet (complété par le syntagme au génitif *uitalis spiritus*) et *egestum <esse>* l'infinitif (parfait passif).
- (3) *Durante tractu et lentitudine mortis* est un ablatif absolu (avec accord de proximité). Le subjonctif de la relative introduite par *quo* semble davantage se justifier par la proximité avec *promeret* (qui est un subjonctif paratactique complétant *orat*, comme au début du texte) que par le sens circonstanciel d'une relative au subjonctif, mais le sens consécutif peut convenir. *Adlatum* porte sur le nom *uenenum* sous-entendu. Rebelote pour la *uarietas* : *frigidus... artus <erat>* est une proposition indépendante (en asyndète avec la phrase précédente, d'où l'ajout de la conjonction « car », qui explicite l'adverbe *frustra*), mais *cluso* (= *clauso*) *corpore* est un ablatif absolu.
- (4) *Seruorum* est un génitif partitif portant sur le superlatif *proximos*. *Addita uoce* est un ablatif absolu : le sens d'« ajouter », qui définit un ordre chronologique entre « éclabousser » et « ajouter », veut qu'on traduise ici ce participe parfait comme si l'on avait un participe présent. *Vox* désigne aussi la « parole », le « mot », ce qui suffit à déclencher une proposition infinitive. *Exim* = *exin* = *exinde*. *Balneo* doit se comprendre comme un datif, complément du participe *inlatus* (de *inferre*). *Sollemni* est ici l'ablatif de l'adjectif substantivé *sollemne*, is, n. Le préfixe *prae-* a une valeur superlative dans *praediues* et *praepotens*. *Consulere* est un verbe riche de sens : « délibérer ensemble ou en soi-même », « réfléchir » ; « prendre une résolution, des mesures » ; « avoir soin de qqn (qqch.) », « pourvoir à », « veiller à », « s'occuper de » (+ dat.) ; « délibérer sur », « examiner » ; « consulter ». Il importe donc de les connaître.